

# L'Europe, construisons-la avec les exilé·e·s !

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019 :

5 PRIORITÉS DE LA CIMADE SUR LES POLITIQUES MIGRATOIRES EUROPÉENNES

**La Cimade, organisation de solidarité active avec les personnes étrangères, est mobilisée depuis de nombreuses années à l'échelle européenne. Témoins directs des conséquences des politiques migratoires européennes sur les droits des personnes exilées, La Cimade et ses partenaires européens défendent une autre vision de l'Europe et de l'accueil.**

**Cette autre vision, nos organisations de France, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne et de Grèce la défendent dans un manifeste commun : « L'Europe, construisons-la avec les exilé·e·s ». Dans la continuité de ce texte, La Cimade s'adresse aux candidat·e·s aux élections européennes et aux citoyens et citoyennes de l'Union, tous et toutes concernées par les politiques migratoires européennes menées en notre nom, pour porter cinq priorités en faveur d'une Europe capable de garantir et protéger les droits de toutes et tous, notamment des personnes migrantes et réfugiées.**

**Nous appelons ainsi à un changement de cap urgent et radical et à l'abandon de politiques migratoires européennes basées toujours plus sur le contrôle, le tri, l'enfermement et l'expulsion des personnes exilées.**

## HARMONISONS PAR LE HAUT LES PROCÉDURES D'ASILE ET LES CONDITIONS

1

### D'ACCUEIL DES DEMANDEURS ET DEMANDEUSES D'ASILE.

Les conditions d'accueil et les procédures d'asile sont toujours radicalement différentes d'un pays européen à l'autre, malgré un cadre législatif européen commun. Les personnes en quête de protection n'auront donc aucun intérêt à aller et rester dans un pays qui ne les traite pas avec justice et dignité. L'UE doit œuvrer pour qu'un accès à une procédure juste et équitable et un accueil véritablement digne soit garanti partout en Europe. C'est pour cette raison que les notions de « pays d'origine sûrs » et de « pays tiers sûrs » doivent être abandonnées, afin que chaque demande d'asile soit étudiée avec attention et impartialité.

**2**

## DÉVELOPPONS UNE VÉRITABLE POLITIQUE D'ACCUEIL DES DEMANDEURS ET DEMANDEUSES D'ASILE EN EUROPE, ET ACTONS NOTAMMENT L'ÉCHEC DU RÈGLEMENT DUBLIN.

Aujourd'hui, le règlement Dublin est dans l'impasse totale : minant le principe de solidarité entre États membres, violant de manière permanente les droits des personnes en quête de protection et peu efficace, ce système véritablement injuste doit être abandonné. Dans ce contexte, la proposition de la Commission d'aller vers un fonctionnement encore plus rigide et répressif doit être fermement rejetée. Il est temps que les institutions européennes et les États membres de l'UE prennent acte de l'échec du règlement Dublin et élaborent un système basé sur les choix des personnes concernées (selon ses attaches familiales, ses compétences linguistiques ou son projet personnel), sur la solidarité entre États et le respect inconditionnel des droits fondamentaux.

**3**

## OUVRONS DAVANTAGE DE VOIES LÉGALES D'ACCÈS AU TERRITOIRE EUROPÉEN ET EXIGEONS UN ACCÈS INCONDITIONNEL DES PERSONNES MISES EN DANGER À SES FRONTIÈRES.

Les politiques migratoires européennes actuelles visent principalement et avant tout à empêcher l'arrivée de personnes étrangères sur le territoire européen : politique de visas restrictive, accords avec les pays tiers pour sous-traiter le contrôle des personnes en exil vers l'Europe, centres de « tri humain » (*hotspots*) dans les premiers pays d'entrée... Malgré la multiplication, année après année, des drames et des morts, l'Europe parle aujourd'hui de plateformes de débarquements hors de ses propres frontières. Respecter ses valeurs fondatrices implique de rester un territoire ouvert.

**4**

## METTONS FIN À L'EXTERNALISATION DES POLITIQUES DE CONTRÔLE ET À LA RÉPRESSION DE CHAQUE CÔTÉ DES FRONTIÈRES À L'ENCONTRE DES PERSONNES MIGRANTES SOUHAITANT ENTRER EN EUROPE.

La coopération de l'UE avec des pays tiers est de plus en plus instrumentalisée pour répondre à l'objectif de limiter les arrivées de personnes exilées sur le territoire européen et d'accélérer les expulsions. Accords de réadmission, arrangements hors de tout cadre légal comme le *deal* UE-Turquie, coopération avec les gardes-frontières libyens sont autant de moyens déployés actuellement par l'Europe pour externaliser les politiques de contrôle. Cette logique renforce une coopération inégalitaire entre États européens et États tiers et répressive vis-à-vis des personnes exilées. L'UE doit pousser à la mise en place d'une coopération Nord-Sud basée sur des intérêts mutuels et sur le respect des droits humains plutôt que sur les intérêts exclusifs des pays européens.

**5**

## RENONÇONS À L'APPROCHE HOTSPOTS ET FERMONS LES LIEUX DE TRI AUX FRONTIÈRES. METTONS FIN IMMÉDIATEMENT À TOUTES LES FORMES D'ENFERMEMENT SPÉCIFIQUES AUX PERSONNES ÉTRANGÈRES.

L'approche *hotspots* matérialisée par l'installation de centres d'identification et de tri en Grèce et en Italie est venue renforcer l'idée que la mise à l'écart des personnes étrangères et notamment de celles arrivant en Europe pour y trouver protection, pouvait être un « mode de gestion » acceptable de la migration. Pourtant, dans ces lieux ainsi que dans d'autres camps et centres fermés partout en Europe, les conditions de vie sont indignes et les droits des personnes bafoués quotidiennement. L'Europe doit immédiatement rompre avec cette logique qui fait de l'enfermement le fil rouge de ses politiques.